



# Pour la Cité humaine - Les Droits du piéton

7, rue Major Martin – 69001 LYON

Association déclarée à la Préfecture du Rhône depuis 1975

Date : le 25 février 2016

Mise à jour : 02 février 2022

Rédacteur : Pierre RAUZADA

Président

pierre-henri.rauzada@orange.fr

**Objet : compléter un bon aménagement réalisé.**

Lyon 9e Adt – Fiche 01

A l'attention de monsieur Quentin CARPENTIER  
Adjoint au Maire du 9e Adt

Monsieur,

Six années après la création de cette Fiche 01 que j'avais adressée à votre prédécesseur Mickaël SABATIER, et pour laquelle je n'avais reçu aucune réponse de sa part, je mets à jour cette fiche et je vous l'adresse en espérant que vous tiendrez compte des demandes formulées.

Mon Association est vraiment satisfaite de l'aménagement de voirie qui a été réalisé il y a quelques semaines au croisement du quai Pierre Scize / montée de l'Observance : des trottoirs ou avancées de trottoirs bien protégés par du mobilier urbain, un sol entièrement rénové avec un enrobé bien lisse, tout cela servant à la sécurité et au confort des piétons et notamment des élèves du Groupe scolaire « Chevalier Bayard » ainsi que des Personnes à Mobilité Réduite.

Donc, satisfecit à tous ceux qui sont à l'origine de cet aménagement.

Cependant, il manque quelques éléments importants pour parfaire ce qui a été réalisé. Et c'est la raison pour laquelle je vous écris.

Nos demandes sont fort simples et aideront à une sécurité supplémentaire ainsi qu'à une amélioration du cadre de vie pour les piétons.

## Photos pages 2

Je certifie sur l'honneur qu'il y avait avant cet aménagement une longue barrière verte continue au bord de l'arrondi du trottoir situé contre la chaussée du quai.

Mon Association demande la ré-installation de cette longue barrière ou mieux encore **l'installation de barrières juxtaposées Wilmotte** (pour rester dans l'esthétique de ce qui a été implanté).

Ce mobilier servira à protéger plus encore les piétons et notamment les élèves du Groupe scolaire car la vitesse des véhicules à cet endroit précis est assez rapide et dépasse très souvent la vitesse légale de 50 km/h.

## Photos pages 3

Au droit du 11 et du 12, nous demandons l'enlèvement de tous ces blocs provisoires blancs – qui sont d'ailleurs là depuis très très longtemps – peu confortables, peu esthétiques, manipulables, pour être remplacés par du mobilier urbain fixe : **de vrais bancs avec dossier et des corbeilles de propreté**.

Dans l'espoir que ces demandes fort simples seront acceptées et réalisées, je vous adresse, Monsieur l'Adjoint au Maire, mes sincères salutations.

Pierre RAUZADA

Il y avait autrefois une longue barrière verte continue implantée au bord de l'arrondi du trottoir. Nous demandons que cette protection soit ré-implantée (photo du bas, tracé bleu) à cet endroit sous la forme de barrières Wilmotte juxtaposées.

Elles protégeront les piétons mais surtout les jeunes élèves du Groupe scolaire « Chevalier Bayard ».



**Nous demandons l'enlèvement des blocs provisoires – qui sont là depuis des années et des années – et leur remplacement par de vrais bancs avec dossier, ainsi que des corbeilles de propreté.**



**Au droit du 11  
quai Pierre Scize**



**Au droit du 12  
quai Pierre Scize**